

Séance du 2 avril 2026

Nombre de conseillers municipaux : 23
En exercice : 23
Ayant pris part à la délibération : 23

Date de la convocation : 27/03/2026
Date d'affichage : 27/03/2026
Acte rendu exécutoire après dépôt en
préfecture le :

L'an deux mil vingt-six et le deux avril, le conseil municipal de la commune régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mme Marie-Pierre JEANNE, maire.

Présents : Monsieur BEAUDOIN Jean-Luc, Madame CARNET Mathilde, Monsieur CHAGNY David, Monsieur COGE Quentin, Madame DURAND Béangère, Madame ESNAULT Amélie, Monsieur FAUVEL Thibault, Monsieur GAUGAIN Nicolas, Madame JEANNE Marie-Pierre, Madame LACAM Stéphanie, Madame LARCHER Solène, Monsieur LEBON Nicolas, Monsieur LECERF Etienne, Madame LENORMAND Rose-Marie, Madame LEPORTIER Charlotte, Monsieur MARIE François, Madame MARIE DIT ASSE Chrystelle, Madame PIGEON Charlotte, Monsieur ROUSSEAUX Pierre, Madame SCELLES Aurore, Monsieur SCHACHER Christophe, Madame VILLAIN Marie-Agnès

Absent excusé : Monsieur LE TOURNEUR Julien donne pouvoir à Monsieur ROUSSEAUX Pierre
Secrétaire : Monsieur LEBON Nicolas

Objet : Délégation des représentants au CNAS

Délibération 28/2026

Mme JEANNE rappelle que le comité national d'action sociale est une forme de comité d'entreprise pour la fonction publique. Valambraï y adhère et le CNAS nous demande de désigner un délégué élu et un délégué du personnel.

Mme Charlotte LEPORTIER est désignée en tant que déléguée élue et Mme Sandra BAUDOUIN en tant que déléguée du personnel.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité la nomination de ces membres.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus,
Pour copie conforme, le 3 avril 2026

La Maire

M-P. JEANNE



Le secrétaire

N. LEBON